



Paris, le 9 novembre 2015

à Monsieur le Président de la République  
à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre,

A l'occasion de la visite en France le 16 novembre de Monsieur Hassan Rohani, Président de La République Islamique d'Iran, nous souhaitons attirer particulièrement votre attention sur la situation de Mahmood Saléhi. Ce syndicaliste et militant de longue date des droits des travailleurs iraniens, ayant déjà subi plusieurs arrestations et périodes d'emprisonnement, a été condamné à 9 ans de prison. Son seul "crime" est d'avoir voulu exercer son activité syndicale conformément au droit international régi par les Conventions fondamentales de l'OIT dont le droit syndical fait partie.

Mahmood Saléhi doit se présenter à la prison de sa ville de Saghez (en Kurdistan Iranien) avant la fin du mois de novembre. Il souffre d'insuffisance rénale sévère et est sous dialyse. S'il est emprisonné sa vie sera mise très clairement en danger. Il avait été invité en mars 2013 par les syndicats français, et M. Valls lui-même avait autorisé la prolongation de son séjour en France.

Le cas de Mahmood Saléhi n'est malheureusement pas isolé. Des nouvelles très inquiétantes nous parviennent régulièrement d'Iran. De nombreux syndicalistes sont harcelés, arrêtés, licenciés et emprisonnés. Leurs conditions de détention sont déplorables.

Shahrokh Zamazi, ouvrier du bâtiment et militant des droits civiques et syndicaux, est ainsi mort en prison dans des conditions plus que douteuses. La responsabilité du gouvernement iranien dans ce cas ne fait aucun doute, vues la fragilité de sa santé et la brutalité de ses geôliers qu'il avait lui-même dénoncée dans une lettre.

D'autres militants ouvriers sont emprisonnés : c'est notamment le cas d'Ebrahim Zadeh, Akhavan, Bagheri, Jarahi, ainsi que de nombreux travailleurs grévistes. Ils ont tous été licenciés, emprisonnés, et accusés de « sabotage économique ».

Ali Néjati a été emprisonné pendant un mois et a été inculpé pour "activité contre le régime et relations avec des agents étrangers". Il vient d'être libéré moyennant le paiement d'une caution de plus de 25 000 € (l'équivalent de 164 fois le salaire mensuel minimum iranien). Jafar Azim-Zadeh, du Syndicat Libre des Travailleurs en Iran vient lui d'être condamné à 6 ans de prison.

Des enseignants sont arrêtés et emprisonnés. Certains, sont de nouveau « jugés » en prison et condamnés à de lourdes peines. En ce moment, de nombreux militants du Syndicat des enseignants sont emprisonnés comme Farahi-Shandiz, Bodaghi, Beheshti-Langaroodi, Bohlouli, Nik Néjad, Abdi, Baghani ainsi que Aliréza Hashemi (secrétaire général du syndicat).

Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive. Nous tenons à votre disposition un dossier complet à ce sujet.

Pour l'heure, il y a urgence en ce qui concerne Mahmood Saléhi, si nous ne voulons pas avoir à déplorer son décès en prison comme cela a été malheureusement le cas pour Shahrokh Zamani.

Nous sommes persuadés qu'il est en votre pouvoir d'agir auprès de Monsieur Hassan Rohani :

- pour arracher Mahmoud Saléhi à une mort certaine,
- pour contribuer à ce que les Conventions fondamentales que doivent respecter les pays membres de l'OIT soient effectives dans la République islamique d'Iran.

Veillez croire, Monsieur le Président et Monsieur le Ministre, en notre profond respect.

Pour la CFDT : Laurent, Berger, Secrétaire Général



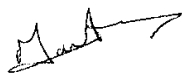
Pour la CFE-CGC : Christophe Lefevre, Secrétaire Confédéral Exécutif CFE-CGC en charge de l'International



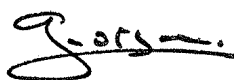
Pour la CFTC, Philippe Louis, Président



Pour la CGT : Philippe Martinez, Secrétaire Général



Pour la FSU : Bernadette Groison, Secrétaire Générale



Pour l'Union syndicale Solidaires : Eric Beynel et Cécile Gondard Lalanne, co-délégué-es généraux



Pour l'UNSA : Luc Berille, Secrétaire général

